

Reçu le 13/12/2010

COURTNER RÉSERVÉ

PRÉFECTURE DE L'ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALIGNY SUR ROUDON

2010

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2010

N°	NOM	Présence	Signature
1	VENIANT Jean-Marc	X	
2	TALLAUD Philippe	X	
3	DESMOULES Richard	X	
4	GUERIAUD Rachel	X	
5	GRUET Jacky	X	
6	BAHEUX Daniel	X	
7	CHASSOT Jérôme	X	
8	HEITZMANN Nicole	X	
9	TROMPAT Claudette	X	
10	BOUILLET Fabrice	X	
11	ROUX Sylvain	X	
12	DESMOULES Maryse	X	
13	D.D.T	X	

NOMBRE DE CONSEILLERS

Exercice: 14

Présents: 12

Votants: 12

L'an deux mil dix, le 9 novembre à 19 heures Le Conseil Municipal de SALIGNY SUR ROUDON, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VENIANT, Maire.

Date de la convocation : le 2 novembre 2010.

Étaient présents: MMES et MM VENIANT Jean-Marc, TALLAUD Philippe, DESMOULES Richard, GUERIAUD Rachel, GRUET Jacky, BAHEUX Daniel, CHASSOT Jérôme, HEITZMANN Nicole, TROMPAT Claudette, BOUILLET Fabrice, ROUX Sylvain, DESMOULES Maryse

Était absent excusé: /

Étaient absents: Mlle DURAND Lise, BALOUZAT Gilles

Secrétaire de séance: TALLAUD Philippe

MISE EN CONCESSION AUTOROUTIERE DE LA RCEA

Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre Montmarault (A71) et Mâcon (A6), l'État a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4 février 2011, une procédure de débat public. Les réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des communes concernées par les 90 km du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants :

- un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5 %, correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids lourds, si ce taux se maintenait.
- La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements.
- Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71 - A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés.
- Un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours, aires de service et d'arrêt...) et à la bonne irrigation des territoire traversés.

LE 18 NOV. 2010 N°2
 À LA PRÉFECTURE DE L'ALLIER

Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le Conseil Municipal de SALIGNY SUR ROUDON réuni le 9 novembre 2010 déclare :